

# Les migrants s'imposent à l'agenda européen

La France réfléchit à l'ouverture, dans l'Oise, d'un centre d'hébergement pour les migrants en transit

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

« Ils sont indélogeables mais ne disposent que de quelques couvertures de survie et de la nourriture que les gens, solidaires, leur apportent », s'inquiète la militante de l'ADN, Association pour la démocratie à Nice.

Ce blocage est un effet secondaire de la crise parisienne. La tension qui règne dans la capitale depuis l'évacuation musclée du campement de la rue Pajol (dans le nord de Paris), lundi 8 juin, par les CRS, a incité le ministère de l'intérieur à stopper les arrivées, en refoulant vers l'Italie les migrants restés dans le sud de la France et en empêchant les autres d'entrer. Un campement à Vintimille est moins médiatique qu'une installation sous des bâches à Paris. Par ailleurs, la capitale n'a que peu de marge de manœuvre, pour avoir choisi de désamorcer le conflit à coups d'hébergements d'urgence, une denrée dont elle manque cruellement.

Pourtant, renvoyer des migrants vers l'Italie, alors que les ministres de l'intérieur des Vingt-Huit se réunissent mardi 16 juin à Luxembourg pour organiser « le renforcement de la solidarité » entre les États membres (selon les termes de la Commission européenne), résonne comme un étrange signal ou une appréciation originale de l'entraide communautaire.

## Menace

La réunion de mardi, qui prépare le sommet des chefs d'État du 25 juin, portera sur la répartition dans les différents pays européens des migrants éligibles au statut de réfugiés. La « stratégie pour la migration » élaborée par la Commission européenne évoque notamment le partage de 40 000 demandeurs d'asile syriens et érythréens, actuellement présents en Grèce et en Italie, et de 20 000 réfugiés des Nations unies, installés provisoirement dans des camps de pays limitrophes de la Syrie.

La France et l'Allemagne ont demandé une révision des clés de répartition élaborées par la Commission de Bruxelles pour installer équitablement ces réfugiés. Celle-ci hésite. Le commissaire aux affaires intérieures, Dimitris Avramopoulos, n'y serait pas opposé, alors que l'entourage du président Jean-Claude Juncker reste plus dubitatif.

De son côté, l'Italie exige désor-

mais une décision claire et rapide, et lance une menace. En cas d'absence d'accord, elle promet de mettre à exécution « un plan B » qui « fera mal à l'Europe ». Le chef du gouvernement Matteo Renzi l'a fait savoir dans un entretien au *Corriere della Sera* dimanche. Il y demande aussi une modification de la convention de Dublin, qui prévoit que les demandeurs d'asile postulent dans leur pays d'entrée en Europe.

L'Italie estime injuste cette règle qui laisse Rome théoriquement seule face aux 57 000 arrivées que le pays a enregistrées depuis le début de l'année (3 000 de plus qu'en 2014). Dans la pratique, son pays contourne la règle en « oubliant » souvent de relever les empreintes des migrants qui arrivent sur ses côtes et en laissant traverser, sans les inquiéter, ceux

**L'Italie estime injuste cette règle qui laisse Rome seule face aux 57 000 arrivées**

qui veulent gagner l'Europe du Nord.

Pour sortir de cette situation, Bernard Cazeneuve voudrait convaincre son homologue italien de mettre en place sur son sol (comme en Grèce) des camps gérés par l'Union européenne pour trier les migrants économiques des demandeurs d'asile dès leur arrivée. Les premiers seraient re-

foulés vers leur pays d'origine, les autres répartis en Europe. Le bureau européen de l'asile et le HCR feraient ce premier tri et les États étudieraient les dossiers.

## Un nouveau campement toléré

Si la migration est à l'agenda européen, elle est aussi au programme de l'exécutif français. D'une part parce que M. Renzi l'a rencontré François Hollande cette semaine à Milan, d'autre part parce que des réunions quotidiennes ont lieu place Beauvau avec Sylvia Pinel, la ministre du logement, sur ce sujet.

Depuis que le chef de l'État lui a commandé un plan, mardi 9 juin, M. Cazeneuve travaille sur trois points : « Comment mieux accueillir les demandeurs d'asile, comment proposer un hébergement d'urgence aux migrants et

comment être plus efficace dans l'éloignement », explique son entourage. Les discussions devraient se concrétiser dans les prochains jours.

La solution doit être rapide car une centaine de migrants campent à nouveau dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, en face du jardin d'Eole. Après l'évacuation de la rue Pajol, cette installation reste tolérée, bien que surveillée par la préfecture de police.

L'annonce de la création d'un hébergement, probablement dans l'Oise, pour les « migrants en transit », par la maire de Paris, Anne Hidalgo, aura poussé l'exécutif à prendre l'initiative sur ce sujet à propos duquel il se montre frileux et peu bavard depuis le début de la mandature. ■

MARYLINE BAUMARD  
ET JEAN-PIERRE STROOBANTS



Des migrants sous des couvertures de survie entre Vintimille et Menton, dimanche 14 juin. REUTERS

## VERBATIM

« Les centres, on n'arrive pas à en sortir, parce que d'abord, c'est toujours trop petit. Vous les ouvrez avec 100 places, il en faut 200 le lendemain. C'est un appel d'air considérable. (...) Il faut une politique migratoire européenne. Il faut évaluer Schengen. Si c'est du papier poreux et qu'il n'y a pas suffisamment de personnes pour contrôler les frontières, alors il faut remettre en cause Schengen, parce qu'il s'agit de notre souveraineté. »

Eric Woerth, délégué général au projet du parti Les Républicains, était interrogé lors d'une émission de France Inter-France 3 « Le Parisien Aujourd'hui en France ».